

De nouvelles habitations vont sortir de terre en avril

Pour maintenir une classe de CP et CE1 à Lacollonge, la commune a lancé un chantier de lotissement. Le terrain est prêt et la construction des habitations peut commencer.

La première phase des travaux de viabilisation du lotissement communal de Lacollonge est désormais terminée. Le maire Michel Blanc a fait le point sur l'avancement de ce dossier immobilier qui va impacter la démographie du village.

Au recensement de 2018 la commune de Lacollonge comptait 241 habitants. Un chiffre qui stagne depuis le début des années 2000. C'est pourquoi le maire et son conseil ont bien compris la nécessité de booster la démographie. Lacollonge est placée sous le régime de la « carte communale », un document d'urbanisme simple qui délimite les secteurs où les permis de construire peuvent être délivrés. C'est ainsi que le lotissement des Chenevières a vu le jour sur un terrain plat d'une hauteur moyenne de 349 m accessible directement par la RD31. Un très bel espace de 1,70 ha qui a été divisé en dix



Le maire Michel Blanc a présenté un terrain viabilisé prêt pour accueillir les constructions.

parcelles d'un peu plus de douze ares vendus 8000 euros l'are. Sept de ces parcelles ont trouvé preneur à ce jour. Celles numérotées 3, 7 et 8 restent à acquérir, pour un prix allant de 97 680 à 100 480 euros.

Les travaux de viabilisation menés depuis août, permettent aujourd'hui de constater une surface plane et accueillante. Michel Blanc n'est pas peu fier de présenter ce futur lieu de vie, qui pourrait accueillir une trentaine de nouveaux résidents.

« Tout est quasiment prêt pour le début des constructions, la première devant sortir de terre en avril », précise le maire. Et d'ajouter que « le bassin de traitement des eaux est opérationnel avec la réserve incendie. Les neuf luminaires à leds et les deux points d'éclairage pour le terrain de jeux ont été installés. Cependant, quelques travaux collectifs restent à réaliser. La finition de voirie avec une couche d'enrobé supplé-

mentaire, les caniveaux, les trottoirs, les bancs et les aires de jeux », liste l'élu. Pour convaincre les derniers réticents, Michel Blanc n'hésite pas à vanter les atouts du bourg qu'il administre : « Un joli village label trois fleurs, à cinq minutes de l'accès à l'A36 et de la zone commerciale de Bessoncourt. En outre un tissu associatif intense, composé du comité des fêtes, un atelier peinture et des activités de musculation, gymnastique et tennis de table », précise-t-il. Le maire souligne surtout que « la maternelle de Phaffans et le regroupement pédagogique Eguenique-Menoncourt-Lacollonge, avec périscolaire et transport assurés, permettent la scolarisation des enfants ».

► Renseignements à <https://lacollonge.fr>
Contact : Tél. 09 63 66 43 29, e-mail à mairie.lacollonge@wanadoo.fr

241

Le nombre d'habitants à Lacollonge selon le recensement de 2018.